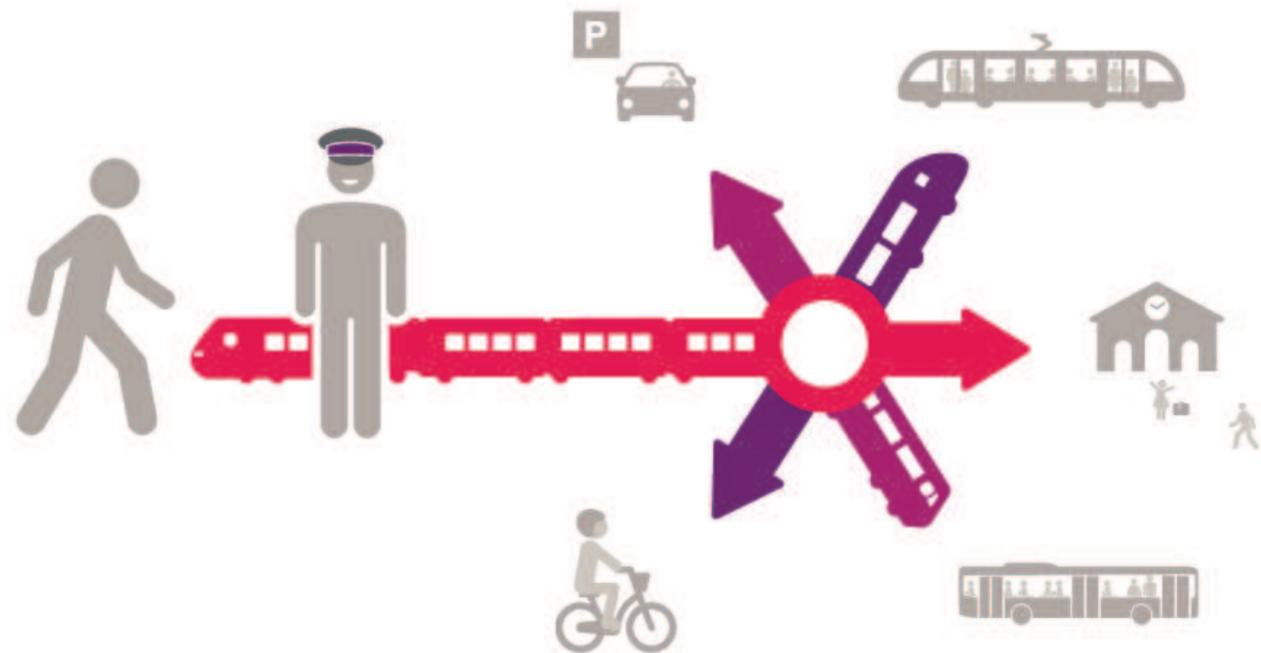


# LES TRAVAUX DU GT4

LES NORMES INTERCODE, INTERTIC...



# SOMMAIRE

Introduction

LE « GT4 »

Chapitre 1

LA NORME « INTERCODE »

Chapitre 2

LA NORME « INTERTIC »

Chapitre 3

LA NORME « CODIFICATION BILLETTEQUE FRANÇAISE »

Chapitre 4

LES AUTRES TRAVAUX

Conclusion

AUTOUR DES NORMES

# Introduction :

## LE GT4

- Pourquoi normaliser la billettique ?
- Domaine traité
- Positionnement
- Composition
- Mode de fonctionnement

# POURQUOI NORMALISER ?

## ➤ Objectif n°1 de la normalisation : permettre l'interopérabilité billettique

- Interopérabilité = « capacité de systèmes à se fournir et accepter mutuellement des services, et à les utiliser pour opérer efficacement de concert »
- Pour interopérer, les systèmes ne doivent pas être identiques. Ils doivent uniquement se définir une base commune pour échanger.
  - Chaque acteur respecte et implante alors cette base commune
- En billettique, deux niveaux ont été identifiés pour cette base commune :
  - L'application transport du voyageur => domaine du GT4
  - Les échanges entre back-offices => domaine du GT6

## ➤ Autres objectifs : réduire les coûts et augmenter la fiabilité

- Avoir la même base commune permet de mutualiser, et donc :
  - de réduire les coûts (une grande part des produits est « sur étagère »)
  - d'avoir des systèmes éprouvés (déjà développés et utilisés ailleurs)

# DOMAINE TRAITÉ

- L'interopérabilité s'appuie sur l'application billettique du voyageur : c'est tout simplement ce que le voyageur a dans sa main. Normaliser cette application consiste s'entendre sur :
  - Les données billettiques, permettant (entre autres) de décrire :
    - Les titres (abonnements, forfaits, titres unitaires, carnets, etc.)
    - Les droits commerciaux (donnant droit à réductions tarifaires et/ou avantages)
    - Les caractéristiques du porteur (donnant droit à réductions tarifaires et/ou avantages)
    - Les événements (entrée sur le réseau, correspondance, contrôle, etc.)
  - Les traitements autorisés sur ces données :
    - Comment modifier les données lors d'un chargement, d'une validation, d'une perte/vol...
  - Les supports que l'on souhaite accepter pour héberger ces données
    - Quelles caractéristiques techniques ?
  - La façon de loger les données dans les supports
  - La sécurité de l'ensemble
- Ce sont ces sujets qui sont traités par le GT4, et qui justifient son existence

# POSITIONNEMENT DU GT4



État

- Le ministère de l'Industrie exerce une tutelle administrative
- Il contrôle les actes d'AFNOR

AFNOR

- AFNOR anime et promeut la normalisation
- Elle délègue l'élaboration des normes à des Bureaux de Normalisation Sectoriels (BNS)

BNTRA

- Ce BNS est en charge du Transport, des Routes et de leurs Aménagements
- Il suit les travaux de 36 CN (Commissions de Normalisation) à travers 4 GC (Groupes de Coordination)

GC ITS

- Ce GC est en charge de l'Intelligence dans les Transports et les Services.
- Il coordonne la normalisation des technologies de l'information appliquées aux transports et aux services associés au sein de 10 CN.

CN03

- Cette CN traite du Transport Public, de la Billettique et de l'Information Voyageurs
- Elle pilote les travaux de 3 GT (Groupes de Travail) : GT4, GT6 et GT7

GT4

- Ce GT élabore les normes touchant aux supports de la billettique

**afnor**  
GROUPE



# COMPOSITION DU GT4

## ➤ Participants actuels :

- État : AFIMB, CEREMA
- Autorités organisatrices : ARF
- Industriels : Parkeon, Thales, Vix, Xerox
- Exploitants : SNCF, Transdev
- Fabricants de composants : NXP, STMicroelectronics,
- Cabinets de conseil : Ixxi, SETEC, SII, Tic&siT

## ➤ Gestion :

- Animation : SNCF
- Secrétariat : CEREMA
- Mission d'assistance : Effia Synergies

## ➤ Toute personne concernée et intéressée peut participer :

- Il suffit de s'inscrire à la CN03 pour pouvoir participer aux travaux de ses GT



➤ Exploitants : SNCF, Transdev



➤ Fabricants de composants : NXP, STMicroelectronics,



➤ Cabinets de conseil : Ixxi, SETEC, SII, Tic&siT



# MODE DE FONCTIONNEMENT

## ➤ Mission de tout GT (définition AFNOR) :

- « Rechercher et trouver en commun, dans le respect mutuel et dans des conditions économiques acceptables, une solution satisfaisante aux questions organisationnelles et techniques auxquelles la norme constituera une réponse. »
- Les décisions se prennent au consensus

## ➤ Participation bénévole

- Sauf pour la mission d'assistance, qui est rémunérée pour formaliser et intégrer les décisions prises en réunion.

## ➤ Réunions

- Fréquence : au moins mensuelle (actuellement bi-mensuelle)
- Organisation :
  - Point d'information générale sur l'actualité de la billettique
  - Travaux techniques : rédaction, examen des contributions, analyse des problèmes et recherches de solutions, etc.

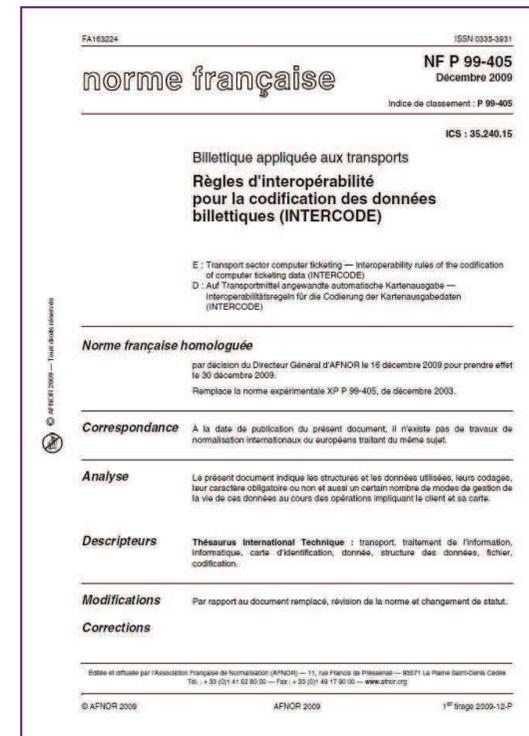


## ➤ Normalisation des travaux

- Les travaux du GT4 sont soumis à l'approbation de la CN03.  
Cette approbation lance le processus officiel de publication en tant que norme.

# 1. LA NORME « INTERCODE »

- Rôle et objectifs d'Intercode
- Versions successives
- Organisation de la norme
- Contenu de la norme
- Avancement des travaux



SNCF PROXIMITÉS

DIRECTION DÉLÉGUÉE SI BILLETTIQUE  
20 MARS 2015



# RÔLE ET OBJECTIFS D'INTERCODE

## ➤ Intercode décrit comment utiliser un objet portable en billettique

- Un « Objet Portable », initialement une carte à puce, peut maintenant être tout objet NFC (mobile, clé USB, porte-clés...), et quelques autres
  - Il suffit qu'il puisse contenir au moins une application respectant le standard « Calypso » ou soit conforme à un des autres supports autorisés
- Intercode décrit comment utiliser cet objet portable :
  - Les éléments de données
  - Le regroupement de ces éléments en structures de données
  - Le cycle de vie d'utilisation de ces données
  - L'hébergement de ces données dans diverses sortes d'objets portables

## ➤ Nomenclature officielle NF P99-405

- NF = Norme Française

## ➤ Disponibilité

- Site Internet de l'AFNOR

# VERSIONS SUCCESSIVES



- La toute 1e version (expérimentale) date de 08/2002 (XP P99-405)
  - Première base : les principales structures sont définies (sauf quelques contrats)
  - Hébergement dans 4 supports historiques : CD97-2, CD97-3, GTML, CT2000
  
- Une 2e version (expérimentale) en 12/2003 (XP P99-405)
  - Quelques évolutions/corrections de données
  - Quelques nouvelles structures de contrats
  
- Une mise à jour 2.1, normalisée, en 12/2009 (NF P99-405)  
C'est la version officielle actuellement en vigueur
  - Une nouvelle structure de contrat
  - Une large palette de nouveaux supports
  - Un nommage normalisé des applications, différencié par bassin
  - De la souplesse et des extensions dans l'utilisation de plusieurs données
  
- Une mise à jour 2.2... en 2015 (?)

C'est la 2.2 qui va être présentée ici

*[En mentionnant néanmoins les différences avec la 2.1]*

# ORGANISATION DE LA NORME 2.2

Un texte restructuré, qui sera séparé en 6 livrets *[un seul en 2.1]* :

## 1. Les données et structures de données

➤ Pour traduire le fonctionnel en données techniques *[Enrichi en 2.2]*

## 2. Le cycle de vie de ces données

➤ Comment les données évoluent lors des événements courants *[Enrichi en 2.2]*

## 3. Le logement dans les applications historiques et leurs émulations

➤ Logement = stockage des données et structures *[Inchangé en 2.2]*

## 4. Le logement dans Triangle 2

➤ Ouverture vers le traitement des occasionnels et de l'interrégional *[Nouveau 2.2]*

## 5. Le logement dans un Billet Sans Contact de grande capacité

➤ Pour éviter de recoder un titre déjà existant sur support classique *[Nouveau 2.2]*

## 6. Le logement dans des applications « nouvelle génération »

➤ Pour enfin permettre des applications de plus grande taille *[Nouveau 2.2]*

# 1. DONNÉES ET STRUCTURES

Que faut-il pour créer un support interopérable ?  
Quelles données sont définies pour cela ?

## ➤ Identifier le contenu et le contexte de l'application : structure **Environment**

- Version de norme utilisée pour décrire le contenu de l'application
- Bassin concerné
- Date de fin de validité
- Identification de l'émetteur (=> pour le SAV)

## ➤ Connaître les caractéristiques du porteur et de son support : structure **Holder**

- Date de naissance
- Statuts (étudiant, retraité, handicapé, militaire, etc.) et période de validité
- Ville de résidence
- Type de carte (anonyme, déclarative, personnalisée...)
- Produit carte

# 1. DONNÉES ET STRUCTURES

- Identifier les contrats (titres, droits commerciaux...) : structures **Contract**
  - Réseaux accepteurs
  - Type de contrat, identifiant unique
  - Validité géographique (Origine-Destination-Via, zones, lignes...)
  - Validité temporelle (usage unique, journée, semaine, mois...)
  - Catégorie de voyage (classe, modes autorisés...)
  - Voyageurs autorisés (un seul, plusieurs)
  - Informations de vente (prix, équipement de vente, mode de paiement...)
  - Informations de subvention (droit associé, montant de participation...)
  
- Décompter les utilisations : structures **Counter**
  - Simple carnet à décompte
  - Comptages complexes (exemple : N allers-retours par jour scolaire, etc.)
  
- Rapidement identifier le bon contrat : structure **BestContractList**
  - Réseaux concernés
  - Priorité

# 1. DONNÉES ET STRUCTURES

- Garder la trace des événements les plus récents : structures **Event**
  - Date et heure
  - Lieu de l'événement (gare, station, arrêt, etc.)
  - Type d'événement (validation d'entrée / sortie / correspondance, vente, invalidation...)
  - Mode concerné (bus, train, métro, vélo...)
  - Contexte (ligne, sens, véhicule, nombre de correspondances précédentes, nombre de voyageurs, horodate de début de voyage...)
  - Équipement concerné
  - Contrat associé
  
- Rapidement identifier un événement particulier : structure **SpecialEventList**
  - Gravité
  - Entités concernées



# 2. CYCLE DE VIE DES DONNÉES

Description des principales opérations pouvant être faites sur une application :

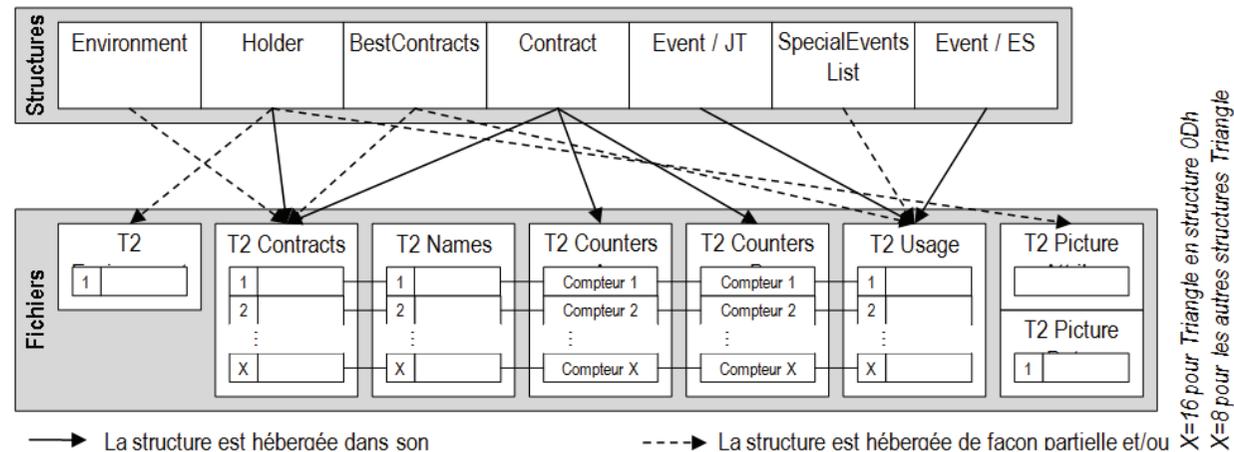
- Sélection et identification de l'application
- Personnalisation
  - Gestion des statuts
- Gestion de contrats
  - Ajout, remplacement, suppression, rechargement, télédistribution...
  - Numérotation unique, gestion des priorités, multi-bénéficiaires...
- Validation
  - Validité simple, glissante, multi-validation, diagnostics...
- Utilisation des compteurs, fonctionnels associés
  - Carnets, carnets de forfaits, dates irréversibles, multi-validation, etc.
- Principes de sécurité

*[la version 2.2 introduit de nouvelles descriptions et améliore les autres]*

# LOGEMENTS

- On appelle « Logement » la façon d'héberger et de retrouver les structures et données d'Intercode dans un objet portable donné.
- Il convient, pour cela :
  - De définir précisément les objets portables autorisés
  - Pour chacun, de décrire précisément où et comment les données et structures y sont mémorisées
- Intercode prévoit désormais quatre familles de supports
  - Chacune fera l'objet d'un document spécifique

## ➤ Exemple :



# ZOOM : LE STANDARD CALYPSO

Calypso est un standard publié par Calypso Networks Association (CNA)

- C'est la base technique sur laquelle s'appuie Intercode
  - C'est explicitement mentionné dans la norme
- Ce standard international est géré par les membres de CNA
  - Ces membres sont des transporteurs, industriels, bureaux d'études...
  - Ce sont eux qui définissent les spécifications et leurs évolutions
- Le GT4 suit donc de près les évolutions de ce standard
  - De plus, plusieurs membres du GT4 participent également aux « WP » (Work Packages) techniques de CNA
- Intercode prend en compte les évolutions successives de Calypso
  - La nouvelle version intégrera par exemple deux évolutions récentes :
    - Triangle 2 => constituera un nouvel hébergement possible des données Intercode
    - Les nouvelles sécurité => seront intégrées dans la carte cible.
- Plus de détails sur [www.calypsonet-asso.org](http://www.calypsonet-asso.org)

# 3. LOGEMENT « HISTORIQUE »

## ➤ Objectifs :

- Continuer à accepter les anciens support
- Accepter des supports qui leur ressemblent

## ➤ Logement dans les applications « historiques »

- Les applications historiques inchangées (CD97-2, CD97-3, GTML)
- Les émulations « fortes » des applications historiques
  - À part le support et le composant, tout est identique : protocole de communication, type de clé, etc.

## ➤ Émulations « faibles »

- Acceptation de versions plus récentes de Calypso
- Acceptation de petites variantes dans les structures de fichiers
  - Fichiers techniques, compteurs regroupés avec émulations individuelles...
- Acceptation d'autres clés (DES-X, 3DES, AES...)
- Acceptation du protocole normalisé (ISO 14444-3 type B)
- Sélection explicite par identifiant normalisé

*[fonctionnel inchangé en 2.2, seule la formulation a été améliorée]*

# 4. LOGEMENT DANS TRIANGLE 2



## ➤ Objectif :

- Gérer les occasionnels (ayant une carte d'une autre région intégrant Triangle)
  - On peut dorénavant leur inscrire un contrat et des validations
- Gérer l'interrégional (entre régions à clés différentes)
  - On peut dorénavant avoir un contrat utilisable simultanément dans N régions, voire en transfrontalier
  - Cela pourra être très utile pour gérer la fusion des régions

## ➤ Grands principes :

- Deux modes d'utilisation :
  - « basique » : simple et moins coûteux - Triangle est masqué au logiciel applicatif « métier »
  - « enrichie » : on utilise toutes les possibilités de Triangle
- Deux gestions :
  - « Nominale » : en cas d'absence des clés Triangle, aucun service n'est possible
  - « Dégradée » : l'absence des clés est acceptée en validation / contrôle avec un service réduit
- Hébergement « tel quel » des structures de contrat et d'événement
  - Aucun ré-encodage n'est nécessaire !

*[nouveau 2.2]*

# 5. LOGEMENT « DU FUTUR »

## ➤ Objectif : sortir enfin des limitations héritées des applications historiques

- 29 octets par enregistrement, 8 contrats et 4 compteurs maximum, des statuts soumis à la clé de personnalisation, etc.

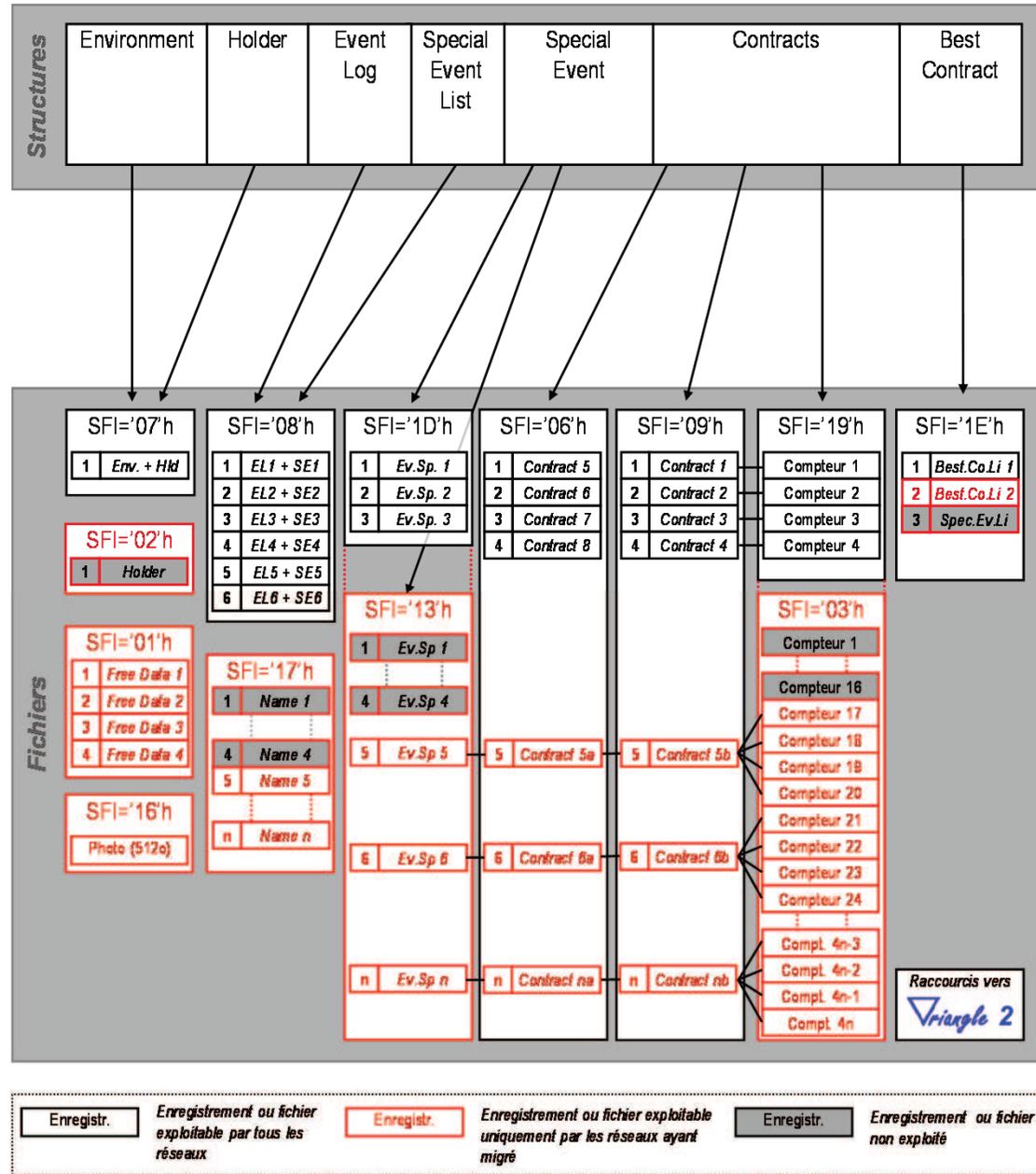
## ➤ Une structure « cible » qui dépasse tout cela :

- Contrats plus nombreux, avec taille bien augmentée
- 4 compteurs par contrat, et un descriptif textuel associé
- Un événement de grande taille par contrat
- Des données en écriture libre (pour les équipements sans clés)
- La présence obligatoire de Triangle 2

## ➤ Une structure « Transition » pour atteindre la cible

- Une structure conçue pour :
  - Être compatible avec les structures historiques => afin d'être utilisable sur des équipements non adaptés
  - Avoir des possibilités identiques à la cible => afin de permettre aux équipements adaptés d'utiliser dès maintenant des fonctionnels nouveaux

*[nouveau 2.2]*



# 6. LOGEMENT DANS LES BSC

➤ Objectif : ne pas devoir redéfinir un titre déjà créé dans un support classique si on souhaite, en plus, l'héberger dans un BSC pour un occasionnel

➤ Principe :

➤ Utiliser le fait qu'il existe des BSC de « grande capacité »

- 2Kbits ou 4Kbits au lieu des 512 bits habituels

➤ Utiliser le fait qu'Intertic a bien respecté une gestion par couche

- La définition des données y est bien séparée de la façon d'héberger ces données

➤ Remplacer, tout simplement, les données et structures Intertic par des données et structures Intercode

# 2. LA NORME « INTERTIC »

- Rôle et objectifs d'Intertic
- Versions successives
- Organisation de la norme
- Contenu de la partie normative
- Contenu du fascicule de documentation



SNCF PROXIMITÉS

DIRECTION DÉLÉGUÉE SI BILLETTEQUE  
20 MARS 2015



# RÔLES ET OBJECTIFS D'INTERTIC

➤ Objectif : normaliser l'utilisation des « Billets Sans Contact » (BSC)

➤ Qu'est-ce qu'un « Billet Sans Contact » ?

➤ Un BSC est un support bas coût (par rapport à une carte), car :

- à logique câblée (moins cher qu'un micro-processeur)
- sans interface contact
- à faible mémoire non structurée (environ 512 bits)
- sans fonctions cryptographiques (donc sans sécurité intégrée)
- souvent encarté en papier/carton ou plastique fin (plutôt que plastique en épaisseur ISO)
- avec jeu de commande propriétaire non normalisé



➤ Pourquoi normaliser ?

➤ Impossibilité technique d'utiliser Intercode sur BSC

- Sinon, Intertic n'aurait pas été utile !

➤ Grande divergence entre les BSC des divers fabricants

- D'où la nécessité de mutualiser tout ce qui pouvait l'être, pour limiter la complexité

➤ Éviter l'apparition de solutions propriétaires qui empêcheraient l'interopérabilité

➤ Nomenclature officielle :

➤ NF P99-410 : corps de la norme

➤ FD P99-416 : fascicule de documentation associé

# VERSIONS SUCCESSIVES

Une 1<sup>e</sup> version expérimentale (Intertic 1) publiée en 09/2006

## ➤ Un seul document (au lieu de 2 actuellement)

- Les bases d'Intertic étaient posées (elles n'ont pas changé depuis)

## ➤ Des limitations existaient

- Impossibilité de « recycler » (reformatier) un billet
- Validité d'un billet limitée à moins de 3 ans
  - C'était problématique pour les ventes au casier de billets pré-encodés
- Pas d'anti-arrachement sur les données compteur et OTP (OTP = bits « fusibles »)
- Pas de mémorisation des données de vente
- Impossibilité d'associer un BSC à un autre support (ex : billet d'accompagnateur)
- Gestion limitée des géographies zonales
- Pas de gestion de billets apparus après publication
  - SRT512, SRI2K, Mifare UL-C, UL-EV1, SLE66...
- Peu de formats d'utilisation des compteurs

## ➤ Une nouvelle version en 2014

# ORGANISATION DE LA NORME

## Deux documents – et un état des lieux

### ➤ Le corps de la norme (NF P99-410)

#### ➤ Il regroupe ce qui est commun à tous les BSC du marché :

- Les éléments et structures de données mémorisés dans un BSC
- Le cycle de vie d'un BSC (de la prépersonnalisation à la fin de vie)
- Une interface (non normative) pour la couche session
- La façon d'implanter concrètement la couche session (codage, etc.)

### ➤ Le fascicule de documentation (FD P99-416)

#### ➤ Il décrit la mise en œuvre de la norme pour chaque BSC du marché

- Un chapitre par BSC, avec prise en compte de toutes ses particularités

### ➤ L'état des lieux (document non normatif)

#### ➤ Utile car plusieurs projets sont apparus entre les deux versions de norme

- Ils utilisent des portions incomplètes de la version 2
- L'état des lieux permet de garder leur trace, pour les faire migrer à l'avenir

# CONTENU DE LA PARTIE NORMATIVE

## ➤ Cycle de vie du billet

- États possibles (vierge, brut, formaté, neutralisé)
- Opérations possibles (recyclage, etc.) et exclues (dé-neutralisation, etc.)

## ➤ Éléments de données, et structures qui les regroupent

- Système de fichiers : Distribution, Usage, Décalages, OTP, Compteurs
- Structures : Contract, ContractExt, Event, OTP, Counter
- Recommandations d'utilisation

## ➤ Proposition d'interface session (pour guider une implantation)

## ➤ Consignes d'implantation

- Formatage, partition, organisation mémoire, règles de gestion...
- Sécurité, calculs des certificats
- Diverses organisations possibles de la redondance, de l'arrachement

# CONTENU DU FASCICULE ASSOCIÉ

- Définition de la « compatibilité Intertic » des billets et terminaux
  - On peut en effet être compatible sans tout implanter
- Présentation du formalisme utilisé
  - Permet à tout nouveau billet d'être décrit et rapidement intégré
- Description de l'implantation pour les billets du marché
  - CTM512B, CTS512B
  - Mifare UL / ULC / UL EV1-48 / UL EV1-128,
  - SRIX4K, SRI2K, SRT512
  - SLE66R01P
- Points décrits :
  - Organisation mémoire (dont hébergement d'autres normes pour les BSC de grande capacité)
  - Rechargeabilité
  - Familles de partitions (=> tailles disponibles pour les contrats et événements)
  - Description précise de chaque zone (système, OTP, compteurs, Distribution, Usage, Décalages)

# ÉVOLUTIONS À VENIR ?

## ➤ Que permet la norme ?

### ➤ On peut faire évoluer de façon indépendante :

- Le corps de norme
- L'implantation sur chacun des BSC du marché
  - Y compris pour des enrichissements qui conservent la rétro-compatibilité)
- (et bien sûr, chaque instanciation locale)

## ➤ Quelles évolutions pour l'avenir ?

### ➤ Rien n'est programmé ni même envisagé sur le fond

- La norme devrait rester stable dans les prochaines années

### ➤ Seule évolution qui pourrait venir : l'apparition de nouveaux supports

- Seul le fascicule de documentation serait alors touché
- Un chapitre s'ajouterait alors à ceux déjà existants
- Néanmoins, aucun nouveau billet n'est, aujourd'hui, annoncé

# 3. CODIFICATION BILLETTE FRANÇAISE

Rôle et objectifs  
Versions successives  
Contenu de la norme

10 juillet 2013 - Ce document AFINOR est à usage exclusif et non collectif de BENTRAJCHESIGTA "Bilétique dans les transports publics"

ISBN 0335-3921

**norme française** **NF P 99-502**  
17 Mai 2013  
Indice de classement : P 99-502

ICS : 35.240.15

**Bilétique appliquée aux transports —  
Codification billettique française**

E: Automatic ticket distribution applied to transportation —  
French computer ticketing codification  
D: Auf Transportmittel angewandte automatische Kartenausgabe —  
Codierung für die französische automatische Kartenausgabe

**Norme française homologuée**  
par décision du Directeur Général d'AFNOR.  
Remplace la norme homologuée NF P 99-502, d'octobre 2004.

**Correspondance** À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux de normalisation internationaux ou européens traitant du même sujet.

**Résumé** Le présent document a pour objet de définir un certain nombre de listes de valeurs nécessaires à la gestion de l'interopérabilité des applications billettiques et monétiques. Il précise également le mode de gestion de ces listes.

**Descripteurs** Thésaurus International Technique : transport, service public, carte d'identification, autorité d'enregistrement, identification, numérotation, définition, structure des données, codification, spécification.

**Modifications** Par rapport au document remplacé, révision de la norme.

**Corrections**

Édité et géré par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensac — 92471 La Plaine Saint-Denis Cedex  
Tel. : +33 (0)1 41 62 30 00 — Fax : +33 (0)1 49 17 90 00 — [www.afnor.org](http://www.afnor.org)

© AFNOR — Tous droits réservés Version de 2013-05-F

SNCF PROXIMITÉS

DIRECTION DÉLÉGUÉE SI BILLETTE  
20 MARS 2015



# RÔLE, OBJECTIFS, VERSIONS

- Objectif : regrouper des codifications utiles aux autres normes
  - Cela évite de les dupliquer dans les autres documents
- Nomenclature officielle : NF P99-502
- Deux versions successives
  - 2004 : uniquement une liste d'AOT
  - 2013 : enrichissement avec d'autres données

# CONTENU DE LA NORME

## ➤ Identifiant des autorités organisatrices

- Objectif : identifier de façon unique chaque AOT
- Régions, départements, agglomérations, communautés urbaines, communes, pays, collectivités d'outre-mer, syndicats mixtes SRU...
- Formulaire en cas de création d'une nouvelle entité

## ➤ Identifiant des applications billettiques interopérables (« AID »)

- Objectif : distinguer les applications de chaque région
  - Précédemment, toutes les applications avaient le même nom
  - Il était impossible de mettre deux applications dans un même objet portable
- « Nom » utilisé par un équipement pour rechercher l'application d'une entité
- Intègre l'identifiant de l'AOT concernée par le bassin d'interopérabilité

## ➤ Identifiant des clés secrètes des applications billettiques interopérables (KVC)

- Objectif : éviter des « collisions » entre les choix de régions, en particulier mitoyennes

# 4. AUTRES TRAVAUX du GT4

- AMG
- Liens internationaux
- GT ABC
- InterGT...

# AMG



## ➤ « Application Multiservices Générique »

- Proposée par l'Association pour le Développement des Transactions Électroniques dans les Territoires

## ➤ Objectifs de l'AMG : normaliser une application :

- permettant aux collectivités de gérer l'accès, par leurs administrés, à l'ensemble des services qu'elles proposent, tout en respectant les exigences de la CNIL et offrant un bon niveau de sécurité.
- pouvant coexister sur un support contenant d'autres applications, et en particulier la billettique

## ➤ Tâche du GT4 : vérifier, pour le compte de la CN03, la pertinence des spécifications techniques de l'application AMG.

## ➤ Objectifs du travail GT4:

- permettre à la CN03 de normaliser cette application en juin 2015, en tant que norme expérimentale

# AMG – CONTENU DU PROJET

## ➤ Présentation :

- des services et infrastructures visés par le projet de norme
- des 10 secteurs d'activité identifiés par la CNIL comme devant ne pas permettre de croisement des bases

## ➤ Description des données d'une application AMG

- Données globales
- Caractéristiques du porteur - y compris photographie, nom-prénom
- Ensemble d'identifiants prédéfinis pour les 10 secteurs CNIL
  - Objectif : offrir des identifiants utilisables par tous.
- Zone permettant l'inscription d'identifiants personnalisés
  - Objectif : pour conserver un équipement déjà existant tout en utilisant la norme
- Zone permettant l'inscription de contrats, compteurs et événements
  - Pour les services pouvant avoir besoin de telles informations

# DIVERSES AUTRES TÂCHES DU GT4

- Examen et avis sur des projets de travaux normatifs
  - Normes nationales ou internationales
  
- Lien avec d'autres groupes français travaillant sur la billettique
  - Exemple : le groupe de travail traitant de l'Application Billettique Commune portée par l'AFIMB
  
- Inter-GT
  - Échanges avec les autres GT de la CN03, pour harmoniser ce qui doit l'être
  
- Prospective :
  - suivre les évolutions des besoins et de la technologie,
  - anticiper les conséquences possibles sur les normes,
  - proposer des mises à jour à la CN03

# Conclusion

- Autour des normes
- Se renseigner
- Participer

# AUTOUR DES NORMES

- À elles seules, les normes ne suffisent pas à mettre en œuvre un projet billettique
  - Il faut avant tout savoir ce que l'on souhaite, et le définir précisément
  - Il faut ensuite préciser comment ces normes seront mises en œuvre dans chaque contexte particulier
  
- Plusieurs documents complémentaires sont indispensables pour totalement spécifier un projet billettique interopérable :
  - Un référentiel fonctionnel commun aux partenaires d'interopérabilité  
= description de ce que l'on souhaite
  - Un référentiel sécuritaire  
= les règles et l'organisation mises en place pour sécuriser la billettique
  - Des instanciations  
= les structures concrètement utilisées dans un projet donné
    - Exemple : traduction technique des titres d'un bassin
  - Le cycle de vie  
= les événements prévus dans un projet et leur mise en œuvre

# SE RENSEIGNER / PARTICIPER

➤ Les normes traitées par le GT4 sont présentées sur le site :

[www.billettique.fr](http://www.billettique.fr)

➤ Il est à tout moment possible de se les procurer sur le site :

<http://www.afnor.org> rubrique « Boutique »

➤ Comme déjà indiqué en introduction :

toute personne concernée et intéressée peut participer !

➤ Il suffit de s'inscrire à la CN03 pour pouvoir participer aux travaux de ses GT

➤ Cela enrichit les normes, en permettant une meilleure prise en compte des besoins d'un maximum d'acteurs